



Randonnée des croix

Des croix forment autour de Poilly une double ceinture protectrice : l'une rapprochée, puisque chaque "porte" du village est garnie d'une croix (croix du pont, de la rue de Lacey, de St Roch, du Parc) la partie haute étant bien gardée par l'église et la croix du cimetière, l'autre plus éloignée, avec les croix Roblin, du chemin d'Yrouerre, de Saint Potentien, des Nonnains et Navret et la croix du village, « place du Carroie » au centre du village (ces trois dernières aujourd'hui disparues).

Ces croix de Poilly nous invitent donc à une agréable promenade, doublée d'un voyage dans le temps pour peu que l'on essaye d'en cerner l'histoire.

Avant l'époque de la révolution, il y avait dix croix sur le territoire de Poilly, il n'en reste que sept à l'heure actuelle, dont certaines ont été déplacées, remplacées à partir des années 1850 et une a été ajoutée en 1868 (Saint Potentien).

Nous avons choisi de proposer des parcours vous permettant d'en découvrir quelques-unes.



Parcours 11 km

En sortant de la cour du Colombier prendre en face «Rue de Lacey», à 200m à droite : la **Croix de Lacey**.

Continuer tout droit sur 200m et prendre à droite, la «vallée de Vau Fumerol», à l'intersection en Y prendre le chemin à gauche. Serpenter dans la forêt pendant 1 km, la «vallée des Chiches Bouteilles». Au bout de ce chemin à l'intersection à gauche et à 50 m à votre droite, sur un chemin blanc, sous l'arbre isolé : la **Croix Roblin**.

A la croix, prendre à droite et à 50m prendre le 2^{ème} chemin à droite. Descendre dans le «bois des Brosses» environ 1 km. 1 km après la sortie du bois, à l'intersection, prendre à gauche dans la «Vallée des Charmes», passer devant la cabane de chasse et après 100m prendre à droite.

Traverser la route départementale D144, prendre à droite et marcher dans le champ sur 500m. Au carrefour : la **Croix de la route d'Yrouerre**.

Prendre à gauche sur la route goudronnée, à 1 km, prendre à droite puis à 50m à droite dans la «Vallée Benoit» et ensuite la «Vallée Vau du Puits». Au panneau «chemin de Vau du Puits» prendre à gauche sur 100m et à droite le long d'un champ, à 100m sur votre droite : la **Croix du Faîte du Parc**.

A la croix prendre à droite, « Chemin de la Cremine », à 400m sur votre gauche au milieu de 3 arbres : la **Croix St Roch**.

Prendre à droite la «Rue du Moulin» puis la 1^{ère} à gauche «Rue de la Luzerne». Au bout prendre à droite la «Rue d'En Bas» pour revenir dans la cour du Colombier.

Variante : Avant de rentrer dans la cour du Colombier, vous pouvez prolonger tout droit pour visiter l'église.